

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SARAH.TRANS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO CINE COOL
EN FACE DU COLLEGE NOUVEL HORIZON, Lot 1055, Ilot
131

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 08 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARAH.TRANS »

Objet : GESTION AUTOMOBILE, EXPEDITION DE COLIS ,
LIVRAISON DE COLIS, LOCATION DE RESIDENCE MEUBLEE.
Le tout directement ou indirectement, par voie de
création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport
de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits
sociaux de fusion, d'alliance, d'association en
participation ou de prise de dation en location-gérance de
tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque
nature, qu'elles soient juridiques ou économiques,
mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales,
civiles ou financières se rattachant directement ou
indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres
objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO CINE COOL
EN FACE DU COLLEGE NOUVEL HORIZON, Lot 1055, Ilot
131

Dirigeant(s) Mlle SANOU ALIMA CHARLENE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03861 du 05/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27021/GTCA/RC/2023 du 05/04/2023

